

Albert, Roi des Belges.

A tous présents et à venir, Salut.

Voulant donner un témoignage de Notre Haute Bienveillance à M. Dunant, Médecin Militaire, Membre de la Commission française de rapatriement;

Sur la proposition de Nos Ministres de la Défense Nationale et des Affaires Étrangères,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. - M. Dunant, préqualifié, est nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Article 2. - Il prendra rang dans l'Ordre, en cette qualité, à dater de ce jour.

Article 3. - Notre Ministre des Affaires étrangères, ayant l'administration de l'Ordre, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 26 août 1920.

10^h1, Albert.

Par le Roi:

Le Ministre de la Défense Nationale,

10^h1, Janson.

Le Ministre des Affaires Étrangères, v. v.

10^h1, Delacroix.

Pour copie conforme:

Le Secrétaire Général

du
Département des Affaires étrangères,

A. Stormans